



Par courrier électronique et courrier recommandé

le 18 décembre 2012

Monsieur Gaston Hervieux
260, rang de la Montagne
L'Îsle-Verte (Québec) G0L 1K0
et
Monsieur Gérard Michaud
285, rue Michaud
Cacouna (Québec) G0L 1G0

Objet : **Communication sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement**

Auteurs de la communication : MM. Gaston Hervieux et Gérard Michaud
Partie concernée : Canada
Date de réception : le 14 décembre 2012
N° de la communication : **SEM-12-002 (Parcs éoliens du fleuve Saint-Laurent)**

Messieurs,

Par la présente, nous accusons réception de la communication susmentionnée. Le Secrétariat se livre maintenant à l'examen de la communication afin de déterminer si celle-ci satisfait les critères énoncés à l'article 14 de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (« Accord »). Nous vous tiendrons au courant de l'état d'avancement de votre communication.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, nous vous demandons respectueusement de nous envoyer une version électronique (le format électronique Word est privilégié) de la communication (document R-28) de même que du préambule et du résumé (document R-37), ainsi que des autres documents fournis avec la communication, si c'est possible.

.../2..

Nous avons noté que vous n'avez désigné aucune information comme étant confidentielle ou exclusif, et ce, en conformité avec le paragraphe 11(8) de l'Accord. Par conséquent, votre communication et les informations fournies à l'appui de celle-ci seront mises à la disposition des Parties à l'Accord et du public sur notre site internet.

Toute correspondance relative à cette demande devrait nous être envoyée par courriel et par courrier.

À moins d'avis contraire, toute correspondance ultérieure vous sera acheminée par courriel à votre attention, et par la poste à l'attention de M. Hervieux à l'adresse susmentionnée dans la vedette de la présente lettre.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Secrétariat de la Commission de coopération environnementale

(original signé)

par : Hugh Benevides
Conseiller juridique
Unité des communications sur les questions d'application

c.c. M. Dan McDougall, représentant suppléant du Canada, Environnement Canada
M. Michael Stahl représentant suppléant des États-Unis, EPA
M. Enrique Lendo, représentant suppléant du Mexique, Semarnat
M^{me} Irasema Coronado, Ph.D., directrice exécutive de la CCE
M. Dane Ratliff, directeur, Unité des communications sur les questions d'application de la CCE